



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

Pointe-à-Pitre, le 09 janvier 2019

### **86 SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LE SECOND DEGRÉ EN GUADELOUPE !**

#### **VÉRITABLE SCANDALE !**

Le conseil syndical du SPEG dénonce cette politique scélérate du gouvernement et de ses représentants qui encore une fois utilisent l'école comme un moyen pour faire des économies.

**MANTI A MANTÈ.** L'éducation n'est une priorité ni nationale ni académique d'ailleurs. Tous les collèges et lycées de l'académie seront touchés de plein fouet et les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves seront dégradées.

**OLA YO KÉ PRAN SÉ 86 PÒS-LA POU RIMÈT MINISTÈW-LA ?** La réforme d'abord du collège il y a trois ans et celle du lycée maintenant, sont mises en place avec une réduction drastique du volume horaire de la plupart des disciplines. C'est cela qui entraîne les suppressions de moyens et donc de postes. En réalité, la baisse des effectifs souvent avancée, n'est rien d'autre qu'un alibi, un paravent !

**AWA !** Le recours aux heures supplémentaires, enrobée de défiscalisation sonnante et trébuchante, n'est pas la solution pour gérer la pénurie engendrée par la suppression de ces postes dans notre académie.

**APRÉ 44 SIPRÉSYON LANNÉ PASÉ NOU PÉ PA ASÈPTÉ 86 KOU-LASA !** Le SPEG prendra donc toutes ses responsabilités et toutes les dispositions nécessaires pour obtenir des moyens adaptés aux réels besoins de l'académie de Guadeloupe.

*Le Conseil Syndical du SPEG*